Intra CL

Public

20 personnes - Equipes Centres Sociaux

Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de formation pour les équipes des Centres Sociaux

Suite ds 28 février-9-10-23-24 mars (formation des Responsables CS)
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Accompagnement des équipes vers un centre social participatif, démocratique et acteur de développement social de son territoire - Equipes C.S

MAJ : Vendredi 20 novembre 2026

Contenu

CONTEXTE de la demande de la CAF 22

Levier de la politique familiale et sociale des Caf, l'Animation de la Vie Sociale (l'AVS) prend notamment appui sur les centres sociaux. Ceux-ci sont soumis à l'agrément de la Caf dont les critères sont fixés par les circulaires d'action sociale de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales

Précisément, aujourd'hui la Caf des Côtes d'Armor est « *sur une trajectoire de transfert et/ou d'adaptation de la gestion qui s'inscrit dans les orientations nationales* ».

Concrètement pour 11 centres sociaux (3 en gestion municipale, 5 en gestion Caf et 3 en gestion associative), cela signifie le passage et/ou l'accès **vers des formes d'organisation, de fonctionnement et d'inscription dans la vie sociale locale** en concordance avec les missions et grands principes d'action qui définissent la fonction et le rôle des centres sociaux sur leur territoire d'implantation.

LES ENJEUX

Pour les professionnels (responsables de centre et équipes) en charge de l'animation de ces structures, **le changement s'envisage sous l'angle de la réappropriation et de la conduite du projet social territorial** selon une approche cohérente, multi-partenariale, « *démocratique et coopérative* ». Mais également **sous l'angle de l'organisation** des moyens humains, dans une visée de structuration d'un travail d'équipe - multi-statutaire - autour d'un co-portage nécessairement renouvelé de l'action collective.

Et d'une façon principale, pour les responsables de centre, sous l'angle du management du changement, dont les effets sont censés profiter en premier lieu aux habitats.

PROGRAMME - CONTENU

27 avril 2017 - Le centre social entre « animation » et « développement »

- AXES DE TRAVAIL
- **Les finalités du projet social** (sous forme d'un exercice d'animation sur « le sens de l'action »).
- **Tour de table critique** des pratiques des équipes en matière de co-construction des actions : avec les habitants, les bénévoles, les partenaires, la collectivité.
- **Et synthèse** : les freins, les obstacles, les pré-requis (1*).
- **Débat -** après présentation Power Point : « *l'AVS une politique sociale novatrice en action* » et lecture collective des extraits de la circulaire AVS déclinant les missions complémentaires d'un centre social.
- **Synthèse** sous forme de GUIDE des étapes de la co-réalisation de projets et d'actions partenariales.

- OUTILLAGE
- **Méthode** : analyse stratégique du Système Acteur (2*) : identifier les enjeux, intérêts et stratégies des acteurs « incontournables » du territoire.

  Méthode « d'Analyse et Traitement de problème (3*) » : (**application pratique** sur un des freins et/ou obstacles identifiés au cours du tour de table).

- + **réalisation fiche technique**

(1*) et (2*) Méthodes d'expertise sociale et d'aide au positionnement stratégique dans un Système d'Acteurs

(2*) et (3*) Inscrites également au programme de formation des Responsables de CS - pour une culture commune -

REFERENCES DE SCIENCES SOCIALES : Guide des centres sociaux et socioculturels [être bénévole dans un centre social] JF BERNOUX. Dunod/Le

Moniteur.

28 avril 2017 - La dynamique « bénévoles /salariés »

- AXES DE TRAVAIL
- **L'accueil et la formation des bénévoles :** entre la prise en compte des motivations plurielles et la promotion des exigences singulières du projet social territorial.
- **Le binôme bénévoles/professionnels :** le co-portage de la mise en œuvre et de la réalisation des projets.
- **La participation des bénévoles** à l'actualisation du projet social : un double effet d'animation de l'inter-relation bénévoles/professionnels.

- OUTILLAGE
- Les supports d'échanges, de réflexion et de coopération bénévoles/professionnels

  + **réalisation d'une fiche technique**.

- REFERENCES DE SCIENCES SOCIALES :
- Les Atouts et Cartes maîtresses des bénévoles au centre social (Guide des centres sociaux) JF BERNOUX
- **BILAN de la formation** (enseignements à tirer et perspectives).

INTERVENANT

JF BERNOUX, sociologue des Organisations, Université Paris Dauphine.

Consultant en stratégie du développement social, spécialiste des centres sociaux, conseil en ingénierie sociale et évaluation de l'action sociale dans le réseau des Caf

Accompagnateur de nombreuses démarches de transferts de gestion des centres sociaux.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec

le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
